Pré-Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)





Bien concerné

13 Place de la Pièce de l'Etang - Logement 26 - ESC AD - R+2

77310 ST FARGEAU PONTHIERRY

Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

CONCLUSION DU RAPPORT:

L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission décrite en tête de rapport, le donneur d'ordre doit faire réaliser des investigations approfondies ou mettre en oeuvre des moyens d'accès spécifiques

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il n'a pas été repéré à ce stade de matériaux et produits contenant de l'amiante

Date du rapport : 14/02/2020

Date de visite: 04/02/2020

Fait à : VILLEPINTE

Référence du dossier : Diffus OPH77

Référence du rapport :

461LAD0206 14/02/2020 - 05:32

Nombre de prélèvements : 10

Auteur du rapport :

Abdessamad RHENZOUR

Fonction : Opérateur de repérage Certificat de compétence : DTI3342

Délivré par : DEKRA

Contrat d'assurance :

AXA France

313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX



Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Rapport N°: 461LAD0206 Version: 14/02/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 55 000 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



SOMMAIRE

I. I	PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE	3
1.	PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE	3
2.	PERIMETRE DU REPERAGE	
II. (CONCLUSIONS	4
III.	OBJET DE LA MISSION	4
1.	DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	5
2.	PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	
IV.	DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1.	PRESTATIONS REALISEES	5
2.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
3.	PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	
4.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	6
V. I	RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	
1.	MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	8
2.	LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	
VI.	OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	9
ANN	EXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	11
	EXE 2 - PV ANALYSES	
	EXE 3 - AUTRES DOCUMENTS	
	EXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES	
ANN	EXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	19
ANNE	EXE 6 - PLANS / CROQUIS	21



I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

HABITA	T 77 - oph de se	ine et marne	PAGE N° 2
		BON DE TRAVAUX	2020 1797
			Édité le
			03-02-2020
		Le Service Émetteur	
	,		
ACCUSÉ DE RÉCEPTION À R	ETOURNER AU RESPONSABLE	D' ANTENNE DÈS LA FIN DE L'EXÉCU	TION DES TRAVAUX

JE SOUSSIGNÉ ONT BIEN ÉTÉ EFFECTUÉES PA		UE LES RÉPARATIONS FAISANT L'OBJET LE	DU B.T. 2020 1797
ON BENEFIC EFFECTUEES FA	K E ENTREPRIOE	LE	99
HEURE D'ARRIVÉE :	SIGNATURE DU LOCATAIRE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	POUR L'ENTREPRISE
HEURE DE DÉPART :			

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE



2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou	Partie d'ouvrage ou	Remarques
		composants de la	de composant à	particulières
		construction	inspecter ou à sonder	
	Selon BT			

II. CONCLUSIONS

L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission décrite en tête de rapport, le donneur d'ordre doit faire réaliser des investigations approfondies ou mettre en oeuvre des moyens d'accès spécifiques

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il n'a pas été repéré à ce stade de matériaux et produits contenant de l'amiante

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
NEANT					

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

- 1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
- 2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
- 3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
- 4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire);
- 5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
- 6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
- 7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
- 8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
- 9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11;



10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

Rappel réglementaire :

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : LOGEMENTS COLLECTIFS Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
R+2	Placard 1	Concerné
R+2	Salle de Bains/WC	Concerné
R+2	Entrée	Concerné
R+2	Cuisine	Concerné
R+2	Séjour / Chambre	Concerné
R+2	Balcon	Concerné

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
 - Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX CS 46537 35065 RENNES CEDEX
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE



Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

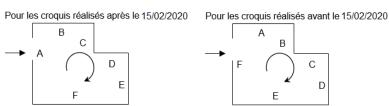
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s): NEANT

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
Gaine technique	PAS D'ACCES

Eléments non inspectés et justification

Rapport N°: 461LAD0206 04/02/2020 Version: 14/02/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 55 000 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

Eléments à sonder ou à analyser non présents :

NEANT

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire:

Occupation des locaux : Vacant

RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Néant
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	



V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation. Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

	Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
ľ	NEANT					

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

QUANTITATIF DES ELEMENTS AMIANTES

Ouvrages ou composants	Parties d'ouvrages ou de	Unité de mesure	Quantité	Poids	Poids total
de la construction	composants			(t / U)	estimé
NEANT					

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Placard 1 - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE
Placard 1 - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE
Placard 1 - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Entrée - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr3)	ZPSO
Entrée - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr1)	ZPSO
Entrée - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr2)	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr3)	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr1)	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P001 (Fr2)	ZPSO
Cuisine - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE

Rapport N°: 461LAD0206 04/02/2020 Version: 14/02/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 55 000 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social: 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél.: 03 21 73 41 44 Fax: 03 21 73 94 79

8/22



Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Cuisine - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+2	Autres	Sol	Dalle de sol	P002 (Fr3)	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+2	Autres	Mur D	Faïence 1	P003 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+2	Autres	Mur D	Faïence 1	P003 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+2	Autres	Mur E	Enduit / Peinture béton	P004	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+2	Autres	Mur E	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P005	RESULTAT ANALYSE
Séjour / Chambre - R+2	Autres	Mur A	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P005	ZPSO
Cuisine - R+2	Autres	Sous évier	Tampon bitumineux	P006	RESULTAT ANALYSE
Placard 1 - R+2	Autres	Mur C	Enduit / Peinture	P007	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+2	Autres	Mur A, Mur B, Mur C	Enduit / Peinture	P007	ZPSO
Entrée - R+2	Autres	Mur B	Enduit / Peinture	P007	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Mur B, Mur D	Enduit / Peinture	P007	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Mur A	Enduit / Peinture béton	P008	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+2	Autres	Mur D	Enduit / Peinture béton	P008	ZPSO
Entrée - R+2	Autres	Mur C, Mur D	Enduit / Peinture béton	P008	ZPSO
Placard 1 - R+2	Autres	Mur A, Mur B, Mur D	Enduit / Peinture béton	P008	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Mur C	Enduit / Peinture béton	P008	ZPSO
Séjour / Chambre - R+2	Autres	Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture béton	P008	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Mur A	Colle faïence	P009	RESULTAT ANALYSE
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Mur B	Colle faïence	P009	ZPSO
Salle de Bains/WC - R+2	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P010	RESULTAT ANALYSE

JP: Jugement Personnel, ZPSO: Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr: Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT



Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.



ANNEXE 1-FICHE D'IDENTIFICATION

Identification: P001 (Fr1)

Pièce et étage : Placard 1 R+2

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Peinture + revêtement souple beige non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P001 (Fr2)

Pièce et étage : Placard 1 R+2

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune + revêtement bicouche

souple beige et noir non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P001 (Fr3)

Pièce et étage : Placard 1 R+2

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune + ragréage gris non

séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr1)

Pièce et étage : Cuisine R+2

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Revêtement souple beige

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P002 (Fr2)

Pièce et étage : Cuisine R+2

Localisation: Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune + revêtement bicouche

souple beige et noir non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P002 (Fr3)

Pièce et étage : Cuisine R+2

Localisation : Sol Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)

Descriptif Laboratoire : Colle polymère jaune + ragréage gris non

séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P003 (Fr1)

Pièce et étage : Cuisine R+2 Localisation : Mur D

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Faïence 1)

Descriptif Laboratoire : Carrelage

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P003 (Fr2)

Pièce et étage : Cuisine R+2

Localisation : Mur D

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Faïence 1)

Descriptif Laboratoire : Colle grise + matériau compact gris en faible

quantité non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P004

Pièce et étage : Cuisine R+2

Localisation : Mur E

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peinture + enduit gris en vrac non séparable

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P005

Pièce et étage : Cuisine R+2

Localisation : Mur E

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture plaque de plâtre)

Descriptif Laboratoire : Peinture + matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





Identification: P006

Pièce et étage : Cuisine R+2

Localisation : Sous évier

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Tampon bitumineux)

Descriptif Laboratoire : Matériau bitumineux noir

Résultat (justification): Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P007

Pièce et étage : Placard 1 R+2

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P008

Pièce et étage : Salle de Bains/WC R+2

Localisation: Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peinture + enduit plâtreux blanc en vrac non

séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P009

Pièce et étage : Salle de Bains/WC R+2

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle faïence)

Descriptif Laboratoire : Colle grise + couche plâtreuse blanche non

séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification: P010

Pièce et étage : Salle de Bains/WC R+2

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peinture + enduit gris en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)





ANNEXE 2 -PV ANALYSES



Artepare - Bât E - Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -13590 MEYREUIL Tel: 04.42.12.11.20 Fax: 04.42.26.69.58 www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029



Liste des sites et portées

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-12171 EN DATE DU 13/02/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

> Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client: SOCOTEC DIAGNOSTIC - AGENCE VILLEPINTE Réf. Commande ITGA : IT0720-12171 Réf. Commande Client : 461LAD0206--01

Reçu au laboratoire le : 07/02/2020

Préparation(s): Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

Pour une analyse au Microscope Optique à Lumère Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai:
(1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085)

(2) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT453) (3) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

 Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques
 La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
 Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050): Morphologie, EDX et Technique(s) Analytique(s):

diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantic si la teneur est supérieure ou égale à $0,1\,\%$ en masse.

Résultat(s):

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante	
Réf dossier client : Réféchantillon client :	461LAD020601 - 1: †Fitang - Logement 26 FARGEAU PONTHIEF 461LAD0206P001 / 1 / Placard 1 Sol	TO72002-12703 / Revêtement souple beige / Colle polymère evektement bicouche souple beige et noir / ymère jaune / Ragréage gris				
* Peinture + revêtement souple beige non séparable		META (1)	I.	13/02/2020	Amiante non détecté / -	
* Colle polymère jaune + revêtement bicouche souple beige et noir non séparable		META (I)	1	13/02/2020	Amiante non détecté / -	
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable		META (I)	1	13/02/2020	Amiante non détecté / -	
Réf dossier client : Réf échantillon client :	PEtang - Logement 26 FARGEAU PONTHIER	006P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune /				
* Revêtement souple beige		META(1)	1	13/02/2020	Amiante non détecté / -	
* Colle polymère jaune + revêtement bicouche souple beige et noir non séparable		META(I)	1	13/02/2020	Amiante non détecté / -	
Colle polymère jaune + ragréage gris non séparable		META(1)	L	13/02/2020	Amiante non détecté / -	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 1/3

Rapport N°: 461LAD0206 04/02/2020 Version: 14/02/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 55 000 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social : 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél. : 03 21 73 41 44 Fax : 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-12171 EN DATE DU 13/02/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante		
Réf dossier client :	461LAD020601 - 13 FEtang - Logement 26 FARGEAU PONTHIER	- ESC AD - R+2 77310 ST					
Réféchantillon client :	461LAD0206P003 / L / Cuisine Mur D	OGEMENTS COLLECTIFS Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau compact gris en Faïence faible quantité					
* Carrelage		META (1)	1	13/02/2020	Amiante non détecté / -		
* Colle grise + matér en faible quantité i		META(I)	I.	13/02/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	461LAD020601 - 13 FEtang - Logement 26 FARGEAU PONTHIER	- ESC AD - R+2 77310 ST	Réf échantillon ITGA : IT072002-12706				
Réféchantillon client :		OGEMENTS COLLECTIFS Enduit Peinture bêton	Description ITGA: Peinture / Enduit gris en vrac				
Peinture + enduit g séparable	ris en vrac non	META(I)	E	13/02/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	461LAD020601 - 13 FEtang - Logement 26 FARGEAU PONTHIER	- ESC AD - R+2 77310 ST					
Réféchantillon elient :		15 / LOGEMENTS COLLECTIFS Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blane avec couche fur E Endus Peinture plaque cartonnée					
Peinture + matéria avec couche cartor séparable	u plätreux blanc	META(I)	1	13/02/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier elient :	461LAD020601 - 13 FEtang - Logement 26 FARGEAU PONTHIER	- ESC AD - R+2 77310 ST					
Réféchantillon client :		OGEMENTS COLLECTIFS vier Tampon bitumineux					
* Matériau bitumine	ux noir	META (3)	£	12/02/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier elient	461LAD020601 - 13 TEtang - Logement 26 FARGEAU PONTHIER	5 - ESC AD - R+2 77310 ST					
Réféchantillon client :	461LAD0206P007 / L	OGEMENTS COLLECTIFS C Enduit Peinture	Description ITGA: Peinture / Enduit platreux blanc en vrac				
* Peinture + enduit p vrac	låtreux blanc en	META (1)	1.	13/02/2020	Amiante non détecté / -		
Réf dossier client :	l'Etang - Logement 26	61LAD020601 - 13 Place de la Pièce de Réféchantillon ITGA : IT072002-12710 Etang - Logement 26 - ESC AD - R+2 77310 ST ARGEAU PONTHIERRY					
Réféchantillon client :	461LAD0206P008 / L / Salle de Bains ! Peinture béton	DGEMENTS COLLECTIFS WC Mur A Enduit					
Peinture + enduit plätreux blanc en vrac non séparable		META (1)	1	13/02/2020	Amiante non détecté / -		
Rêf dossier client :	461LAD020601 - 13 FEtang - Logement 26 FARGEAU PONTHIER	- ESC AD - R+2 77310 ST	Réféchantillon ITGA : IT072002-12711				
		A Company of the Comp	Description ITGA : Colle grise / Couche plätreuse blanche				
Réféchantillon client :	461LAD0206P009 / L / Salle de Bains !	WC Mur A Colle faience	Description III	sA: Colle gris	e / Coache patreuse banche		

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans. DTA 164-01 rev 09

Page 2/3



RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-12171 EN DATE DU 13/02/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée		Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante	
Réf dossier client :		3 Place de la Pièce de Réféchantillon ITGA : IT072002-12712 6- ISCAD - R+2-77310 ST RRY				
Réféchantillon client :	461LAD0206P010 / LOGEMENTS COLLECTIFS Description ITGA : / Salle de Bains WC Plafond Enduit Peinture bêton			Peinture / Enduit gris en vrac		
Peinture + enduit gris en vrac non séparable		META(I)	T:	13/02/2020	Amiante non détecté / -	

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du

laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09 Page 3/3



ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible



ANNEXE 4 -CERTIFICAT DE COMPÉTENCES

CERTIFICAT

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Abdessamad RHENZOUR

est titulaire du certificat de compétences N° DTI3342 pour :

-///	4/////////////////////////////////////	77/77/7/7 THIS
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	21/11/2017	20/11/2022
- Diagnostic amiante sans mention	23/11/2017	22/11/2022
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	22/11/2017	21/11/2022
- Diagnostic de performance énergétique	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	04/12/2017	03/12/2022



Le Directeur Général, Yvan MAINGUY Bagneux, le 04/12/2017





DEKRA Certification SAS * 5 avenue Garlande – F92220 Bagneux * www.dekra-certification.fr

Scanned by CamScanner

Rapport N°: 461LAD0206 04/02/2020 Version: 14/02/2020 SOCOTEC DIAGNOSTIC - SAS au capital de 55 000 euros - 479 076 838 RCS Paris - SIRET 479 076 838 00032 Siège social : 21 route d'Albert - 62450 Avesnes-les-Bapaume - Tél. : 03 21 73 41 44 Fax : 03 21 73 94 79 www.socotec.fr



ANNEXE 5 -ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance

▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME

COURTIER

VD ASSOCIES 81 BOULEVARD PIERRE PREMIER 33110 LE BOUSCAT **Tél : 05 56 30 95 75** Fax : 08 97 50 56 06 Email: CONTACT@VDASSOCIES.FR Portefeuille: 0201478984

Vos références :

Contrat n° 10158549604 Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC 21 ROUTE D'ALBERT **62450 AVESNES LES BAPAUME**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

AMIANTE:

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

PLOMB :

DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)

MESURES:

MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN

CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Manterre Cedex 722 05/460 R.C.S. Nanterre Entreprise règle par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 ns d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2



65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERS ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT)

ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)

ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.

ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.

DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF

ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE

CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRETA TAUX ZERO
INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAULIQUES

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON: DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE

DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITÉ DE L'AIR INTERIEUR

VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINS DE LEVAGE ET DE CHANTIER

DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE CONTROLE DE SÉCURITÉ DES AIRES DE JEUX

RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020

2/2

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise rêgle par le Code des assurances - TVA Intraormunau



ANNEXE 6 -PLANS / CROQUIS



PLANCHE DE REPERAGE

Bien : 461LAD0206 - 13 Place de la Pièce de l'Etang - Logement 26 - ESC AD - R+2 77310 ST FARGEAU

Auteur :RHENZOUR Abdessamad

Cloisons Plaques de plâtre

Murs porteurs et/ou mur de refend /

Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)

Murs carreaux de plâtre

PONTHIERRY

N° de planche :1/1

Légende type de mur :

Murs Bois Murs Briques

Murs Béton

Murs Torchis

Murs Pierre Murs Mâchefer Murs Parpaing Murs amiantés

Plaques de plâtre

Murs Brique / Enduit Murs Brique plâtrière

Légende des prélèvements :

Prélèvement de sol amianté
Prélèvement de sol non amianté
Prélèvement de plafond amianté
Prélèvement de plafond non amianté

Prélèvement de mur amianté
 Prélèvement de mur non amianté
 X Autre type de prélèvement amianté
 X Autre type de prélèvement non amianté

Plafonds amiantés
 Sols et plafonds amiantés

/// Sols amiantés

Zone :R+2

Plan

22/22

##